



CTB MAROC

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2009

PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL (MOR 0703411)



.be

PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

PROJET MOR 0703411

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays	: MAROC
Secteur et sous –secteur CAD	: 14030
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	: ONEP (Office National de l'Eau Potable)
Agences d'exécution	: CTB (Coopération Technique Belge)
Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB	: 1 (48 mois)
Durée de la prestation (selon AS/CS)	: 72 mois
Date de démarrage de la prestation	:
Selon AS/CS	: 17 décembre 2007
Effective	: 17 décembre 2007
Date de clôture de la prestation	:
Selon AS/CS	: 16 décembre 2012
Estimée	: 16 décembre 2012
Modalités de gestion de la prestation	: Aide financière (91%) et Régie (9%)
Budget total de la prestation	: 16.500.000 EUR
Période couverte par le rapport :	: 1 janvier 2009 – 31 décembre 2009

Annexes	Oui	Non	Sans objet
1. Planning d'activité période sous revue	X		
2. Planning d'activité période + 1	X		
3. Etat des recettes et dépenses de la période sous revue	X		
4. Prévisions budgétaires période + 1		X	
5. Formations		X	
6. Sous-traitance et appels d'offres		X	

1	PREMIERE PARTIE : RAPPORT	4
1.1	Généralités	4
1.2	Etat d'avancement du projet	4
1.2.1	Dates des principales réunions :	5
1.2.2	Compte bancaire spécial en dirhams :	5
1.3	Résultat intermédiaire 1 : « 45.000 habitants sont alimentés en eau potable à partir de projets structurants ».	6
1.3.1	Sélection et approbation des projets d'AEP structurants	6
1.3.2	Coûts estimés des projets structurants	6
1.3.3	Procédure d'avis de non objection	7
1.3.4	Passation et attribution des marchés	7
1.3.5	Etat d'avancement par lot et par marché	7
1.4	Résultat intermédiaire 2 : « 25.500 habitants sont alimentés en eau potable à partir de systèmes d'AEP autonomes ».	11
1.4.1	Sélection et approbation des projets d'AEP sur des points d'eau aménagés	11
1.4.2	Coûts estimés des projets points d'eau aménagés	11
1.4.3	Procédure d'avis de non objection	12
1.4.4	Passation et attribution des marchés	12
1.4.5	Etat d'avancement par lot et par marché	12
1.5	Résultat intermédiaire 3 : « Les capacités des services décentralisés de l'ONEP sont renforcés dans la région de Souss Massa pour la mise en œuvre des systèmes d'AEP en milieu rural».	14
1.5.1	Résultat intermédiaire 3.1 : « Renforcement de la cellule de mobilisation sociale »	14
1.5.2	Résultat intermédiaire 3.2 : « Renforcement des capacités de DR1 »	16
1.5.3	Résultat intermédiaire 3.3 : « Mise en place d'un fonds d'appui »	18
1.5.4	Résultat intermédiaire 3.4 - NOUVEAU RESULTAT : « Étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural»	19
1.6	Problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation.	19
1.6.1	Résultats R1 et R2	19
1.6.2	Résultats R1 et R2	20
1.6.3	Résultats R3	20
1.7	Prévisions budgétaires	21
2	PARTIE 2 : ANNEXES.	22

1 PREMIERE PARTIE : RAPPORT

1.1 GÉNÉRALITÉS

Le programme s'inscrit dans l'objectif spécifique du Programme Indicatif de Coopération (PIC) maroco-belge pour la période 2006-2009, qui vise plus particulièrement à améliorer le bien être de la population rurale dans les régions du Souss-Massa-Drâa et du Tafilalet.

Le système de rapportage mis en place pour le bon suivi technique, administratif et financier du programme est détaillé dans la convention d'exécution signée entre la CTB et l'ONEP. Il prévoit un rapport semestriel, un rapport annuel et un rapport final.

Les activités du programme ont démarré le 15 mars 2008 pour une durée de 48 mois. Le présent rapport retrace les faits marquant des douze mois écoulés, les résultats obtenus ainsi que les contraintes de mise en œuvre du programme.

1.2 ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

L'année 2009 a été riche en événements avec son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles. Le point fort de cette année est bien sur la finalisation de la liste des projets à soumettre au financement belge. Une liste difficile à monter puisqu'elle nécessite de mettre en vis-à-vis les critères d'éligibilité du programme avec les besoins des bénéficiaires, la disponibilité de la ressource ainsi que le montage financier avec les partenaires de chaque projet. Il est donc normal que cette liste ne reste pas figée et qu'elle subisse quelques modification au fur et à mesure que le programme se met en place.

La liste des projets proposée au financement belge au premier semestre (résultats R1, R2) avait permis de concrétiser le démarrage « technique » du programme par la publication des premiers appels d'offres. Cette liste a subi ensuite plusieurs modifications consécutives aux refus de quelques bénéficiaires ayant conduit à l'abandon des projets concernés.

Tous les projets soumis à l'approbation de la CTB selon la procédure prévue dans la convention d'exécution CTB-ONEP et ont tous obtenu l'Avis de Non Objection de la CTB.

L'année 2009 a vu le lancement de nombreux appels d'offres avec malheureusement un trop grand nombre d'entre déclarés infructueux ; 2009 est également l'année du démarrage des travaux sur le terrain.

Au 31 décembre 2009, la situation des appels d'offres est la suivante :

- | | |
|---|----------------|
| • Appels d'offres restant à lancer | 30 % du budget |
| • Appels d'offres publiés et pas encore ouverts : | 6% du budget |
| • Appels d'offres relancés après avoir été déclarés infructueux : | 14% du budget |
| • Appels d'offres en cours de jugement ou approbation : | 32 % du budget |
| • Marchés en cours de travaux : | 18 % du budget |

Les procédures d'Avis de Non Objection concernant la validation par la CTB des DCE¹ et des rapports de jugements du premier marché de chaque résultat R1 et R2 sont achevées. Ainsi l'ONEP peut procéder aux lancements des appels d'offres selon son rythme et son plan de charge.

Les premiers travaux de mise en place des conduites et de génie civil ont débuté en juin 2009 et se poursuivront tout au long du programme.

Les aspects institutionnels (résultat R3) ont été marqués par le renforcement du Bureau d'Appui aux Gestionnaires Locaux de la DR1, la création d'une *BaseLine* pour l'évaluation interne de ce bureau, une action ponctuelle pour l'amélioration de la gestion de clientèle de l'ONEP à Tiznit, la participation à des séminaires et un plan de formation destiné au personnel de la direction régionale à Agadir.

1.2.1 Dates des principales réunions :

Un certain nombre de réunions ont jalonné l'année 2009 dont certaines font partie des mécanismes de pilotage du programme. L'occasion de souligner l'importance de ces rendez vous périodiques qui ont permis, dans la concertation, d'évoquer les difficultés rencontrées et d'y apporter les solutions adéquates notamment pour ce qui concerne le financement des branchements individuels (BI).

Sur ce point il faut distinguer les BI réalisés dans les douars de ceux réalisés dans les centres gérés par l'ONEP. Pour les premiers, l'ONEP a modifié en 2009 les conditions de leur financement suite à une étude réalisée par la Banque Mondiale. Pour les seconds, le Comité de Pilotage a validé la proposition de financer les BI des centres proposés par la DR1, considérant que la reprise par l'ONEP de la gestion des centres ruraux, avec la présence d'agents de l'ONEP sur place est une opportunité pour garantir une gestion efficace en milieu rural.

Dates	Objet	Lieu	Participants
02/03/09	Préparation du 2 ^{ème} Comité de Pilotage (CP)	Rabat	DFI / DEP / CTB
19/03/09	2 ^{ème} Comité de Coordination et de Suivi Technique (CCST)	Agadir	DR1 / ATi
23/03/09	2 ^{ème} CP	Rabat	DFI/DEP/CTB
09/10/09	3 ^{ème} CCST	Rabat	DEP/DFI/CTB/ATi
08/06/09	Ministère des Finances	Rabat	MEF/DFI/DEA/DEP/CTB/DGCD
15/10/09	Ministère des Finances	Rabat	MEF/ DEP/CTB/ATi-CTB/DGCD
02/11/09	3 ^{ème} CP	Rabat	DFI/DEP/DPL/DMC/CTB

1.2.2 Compte bancaire spécial en dirhams :

Le compte spécial en dirhams ouvert par l'ONEP a été alimenté par la CTB Bruxelles le 21/12/2007 par un premier versement de 1.500.000 EUR. Il n'y a pas eu de nouvelle alimentation depuis.

La seconde demande de décaissement devrait être envoyée à la CTB à la fin du 1^{er} trimestre de 2010 selon la programmation financière Q1-10 qui est basée sur une révision détaillée et réaliste des possibilités d'engagement et de décaissement de l'ONEP.

Les relevés de comptes font apparaître le versement d'intérêts créditeurs de 612.171 MAD suite aux opérations achats et ventes de SICAV réalisés par l'ONEP. Ce montant s'ajoute au budget total du programme et sera alloué au résultat R3 conformément à la décision prise lors du 3^{ème} CP.

Conformément aux dispositions du DTF, un audit externe du compte spécial du programme a été réalisé le 15 mai 2009 afin de vérifier le respect par l'ONEP des dispositions du programme. Le rapport d'audit réalisé par le bureau marocain Mazars Masnaoui conclut au respect des procédures.

¹ Document de Consultation des Entreprises

1.3 RESULTAT INTERMEDIAIRE 1 : « 45.000 HABITANTS SONT ALIMENTES EN EAU POTABLE A PARTIR DE PROJETS STRUCTURANTS ».

1.3.1 Sélection et approbation des projets d'AEP structurants

Cinq projets seront réalisés dans le cadre du don belge pour un montant total estimé à 178 MDhs TTC (quote-part belge = 10,79 M EUROS). La population touchée par ces projets est estimée à 51 500 habitants, soit 16% de mieux que l'objectif fixé par le programme.

Trois nouvelles demandes de financement² ont été approuvées par la CTB en 2009, il reste une demande adressée à la CTB fin décembre 2009 et qui n'a pas encore reçu l'accord de financement.

1. Rappel : la première demande de financement soumise par l'ONEP et approuvée par la CTB le **24/09/07** concerne l'AEP d'une population de 14 500 habitants de la région **Aït Milk** – Province de Chtouka Ait Baha.
 2. Demande de financement approuvée par la CTB le **25/02/09** pour l'AEP d'une population de 12 000 habitants de **Sidi Boushab** et de 6 000 habitants d'**Aït Baha** – Province de Chtouka Ait Baha.
 - a. **Avenant** pour la réalisation des BI du centre de **Sidi Boushab** approuvé le **26/05/09**
 3. Demande de financement approuvée par la CTB le **09/03/09** pour l'AEP d'une population de 6 900 habitants de **Tioughza** – Province de Tiznit.
 - a. **Avenant** pour la réalisation des BI du centre approuvé le **26/05/09**
 4. Demande de financement approuvée par la CTB le **09/12/09** pour l'AEP d'une population de 13 000 habitants de **Belfaa et Ouarzmine** – Province de Chtouka Ait Baha.
- La demande de financement pour l'AEP d'une population de 2 500 habitants de **El Maader** – **Province de Tiznit** a été soumise en **décembre** à la CTB et n'a pas encore été acceptée.
 - L'avenant pour la réalisation des BI d'Aït Milk sera envoyé à la CTB dès que la convention entre l'ONEP et les communes aura elle-même été amendée.

1.3.2 Coûts estimés des projets structurants

Projets	Région	Coût MAD TTC	Coût MAD HT	Quote part don belge EUR 80% du HT
Ait milk S2 et S3 (BI inclus)	Chtouka	46,01	38,34	2,69
Sidi Boushab (centre inclus) + Ait Baha et douars	Chtouka	83,71	69,76	4,90
AEP de Tioughza (centre inclus)	Tiznit	24,68	20,56	1,44
Belfaa et Ourzmine	Chtouka	24,01	20,01	1,40
El Maader	Tiznit	6,32	5,27	0,37
		184,73	153,94	10,80

Le résultat R1 est atteint en termes de programmation, il est le fruit d'un effort de tous et d'un travail d'équipe entre la DR1 et l'ATI de la CTB.

² Les projets d'AEP de Sidi Boushab et la 2^{ème} tranche d'Aït Baha ainsi que Belfaa et Ouarzmine ont été regroupés dans une seule demande de financement

1.3.3 Procédure d'avis de non objection

Conformément aux termes du manuel de procédures, les dossiers de consultation des entreprises (DCE) ainsi que les rapports de jugement du premier projet structurant, AEP d'Aït Milk, doivent recevoir l'Avis de Non Objection (ANO) de la CTB avant l'exécution des travaux.

La procédure est achevée depuis le 24/04/09 et aura duré 16 mois à compter de l'accord de la CTB sur le financement du projet, un délai bien trop long pour espérer réaliser le programme en temps voulu.

Détail de la procédure :

Rappel 2008

- Demande de financement envoyée à la CTB le 23/12/07 et approuvée le 02/01/08
 - Envoi des DCE à la CTB le 08/04/08 puis la version corrigée le 27/06/08
 - ANO de la CTB a été donné le 16/07/08.
 - o Cette phase de la procédure aura duré 6,5 mois dont 35 jours imputables aux procédures imposées par le programme belge.
 - Suite à l'ANO du 16/07/08, la procédure s'est poursuivie par le processus de publication des appels d'offres, dépouillement et rapport de jugement. Publication les 22/09/08-23/10/08-06/01/09
-
- ANO de la CTB a été donné le 24/04/09.
 - o Cette deuxième phase aura duré 9 mois dont 4 mois imputables aux procédures imposées par le programme belge.

L'obtention du mandat financier de la CTB Bruxelles, nécessaire pour délivrer l'ANO, ayant tardé, la CTB a décidé que l'ANO donné sur le rapport de jugement des lots de conduites équivalait à la fin de la procédure pour les projets structurants à venir.

De son côté la DR1 aurait pu poursuivre sa procédure en parallèle en introduisant les projets de marchés dans le circuit ONEP jusqu'à l'approbation, ce qui aurait permis de gagner un peu de temps.

Ces remarques ont été prises en compte pour la procédure d'ANO du résultat R2. La collaboration DR1-ATI a été renforcée avec un suivi plus rigoureux du processus.

1.3.4 Passation et attribution des marchés

Les efforts demandés lors du 2^{ème} comité de pilotage et les engagements pris par la DR1 et l'ATI ont porté leurs fruits puisque pas moins de treize appels d'offres pour un montant estimé à 168 M Dhs TTC ont été lancés au cours de l'année 2009.

Malheureusement sur les treize appels d'offres publiés, six ont été déclarés infructueux. Les raisons invoquées sont « offres onéreuses », « pas d'offre ».

N.B. : La décision de la commission de jugement de déclarer infructueuse la procédure d'appel d'offres du lot génie civil 4 d'Aït Milk s'est avérée être une bonne décision. Le nouvel appel d'offres scindé en deux lots, a permis de réduire le coût des travaux de 3.558.447 MAD soit 326.000 EUROS (voir détails ci-dessous).

N° AO	Date ouverture des plis	Délai	Estimation	Société	Offre moins disant
114 DR1/08 03DR1/09 - Lot 4-1	23/10/2008	6 mois	12,3 M	SOTRADEMA	16 131 616
03DR1/09 - Lot 4-2	05/02/2009	8 mois	7 M	SOUTHYDRAULIC Gpt	6 318 614
	05/02/2009	8 mois	6,2 M	GASCENSOL/TEVILS	6 224 524

1.3.5 Etat d'avancement par lot et par marché

1.3.5.1 Projet : AEP douars région Aït Milk - 2ème tranche

Lot Conduites 1.2

Marché n° 839 DR1/09 – Montant : 15 662 964,50 - En treprise : ENATRAM

- L'ordre de service pour commencer les études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 09/11/2009.
- L'entreprise a fourni les plans d'exécution pour la première fois en date du 13/11/2009. Un ordre d'arrêt a été notifié à l'entreprise en attendant l'approbation desdits plans.
- L'avant métré des travaux joint à ces plans a fait apparaître un dépassement d'environ 10%.
- Suite à l'examen par l'ONEP, les plans d'exécution ont été ramenés à l'entreprise pour modification en date du 12/01/2010.
- A ce jour, le dossier d'exécution est en cours de reprise par l'entreprise tenant compte des remarques de l'ONEP.

Lot Conduites 1.3

Marché n° 1370 DR1/08 – Montant : 5 650 000,00 DH TTC – Entreprise : ABOULHAOUA

- L'ordre de service pour commencer les travaux a été notifié à l'entreprise pour le 22/06/2009.
- Les travaux sont bien avancés à un taux de 90%.
- L'achèvement de ce marché est prévu en 02/2010 mais ne pourra pas être mis en service puisqu'il dépend des autres marchés qui sont en phase de démarrage.

Lot Génie Civil 4.1

Marché n° 591 DR1/09 – Montant : 6 318 614,16 DH TTC – Entreprise : SOUTHYDRAULIC

- L'ordre de service pour commencer les études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 07/09/2009.
- Les plans ont été fournis par l'entreprise en date du 18/09/2009. Un ordre d'arrêt a été notifié à l'entreprise en attendant l'approbation desdits plans.
- Après examen par l'ONEP et le bureau de contrôle, les plans ont été approuvés le 14/12/2009. Ainsi, l'ordre de service pour commencement des travaux a été notifié à l'entreprise.
- L'entreprise a commencé les terrassements en décembre 2009. Disons que ce marché est en phase de démarrage.

Lot Génie Civil 4.2

Marché n° 580 DR1/09 – Montant : 6 224 524,08 DH TTC – Entreprise : GASCENSOL/TEVILIS

- L'ordre de service pour commencer les études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 21/09/2009.
- Les plans ont été fournis par l'entreprise en date du 05/10/2009. Un ordre d'arrêt a été notifié à l'entreprise en attendant l'approbation desdits plans.
- Après examen par l'ONEP et le Bureau de Contrôle, les plans ont été approuvés le 14/12/2009. Ainsi, l'ordre de service pour commencement des travaux a été notifié à l'entreprise.
- L'entreprise a commencé les terrassements en décembre 2009. Disons que ce marché est en phase de démarrage.

Lot Equipement

Estimation : 3 000 000,00 DH TTC

L'appel d'Offres est en cours d'approbation.

Lot Electrification

Estimation : 2 000 000,00 DH TTC

Le lancement du lot Electrification est tributaire de l'étude qui n'est pas encore fournie par l'ONE.

Lot Branchements individuels

Estimation : 9 300 000,00 DH TTC.

Le lancement de ce lot est prévu en avril 2010 sous réserve de l'acceptation de la Commune de l'avenant sur la convention de financement.

1.3.5.2 Projet : AEP de 75 douars relevant de la région d'Aït Baha

Lot Conduites 1

Estimation : 16 000 000,00 DH

L'Appel d'Offres est infructueux pour offres onéreuses. Cet appel d'Offres sera relancé en 03/2010.

Lot Conduites 2

Estimation : 13 000 000,00 DH
L'Appel d'Offres est infructueux pour offres onéreuses. Cet appel d'Offres sera relancé en 02/2010.

Lot Conduites 3
Estimation : 14 000 000,00 DH
Le montant de ce marché est de 11 933 858,83 DH TTC. Ce marché est en cours d'approbation.

Lot Génie Civil
Estimation : 9 000 000,00 DH
L'Appel d'Offres est infructueux pour offres onéreuses. Cet appel d'Offres sera relancé en 02/2010.

Lot Equipement
Estimation : 3 000 000,00 DH
L'Appel d'Offres est en cours de jugement.

Lot Electrification
Estimation : 2 000 000,00 DH
L'étude ONE est non encore fournie.

1.3.5.3 Projet : AEP des douars de la région de Sidi Boushab

Lot Conduites
Marché n°DR1/09 – Montant du marché : 23 397 94 8,00 DH TTC – Entreprise : GERAB
Le marché a été annulé ; il est prévu de la relancer en 04/2010 (le moins disant avait été écarté)

Lot GENIE CIVIL
Marché n° 1115 DR1/09 – Montant du marché : 4 784 8 48,80DH TTC – Entreprise : GERAB
L'ordre de service pour commencement des études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 01/02/2010.
Le dossier d'exécution est en cours de préparation par l'entreprise.

1.3.5.4 Projet : AEP du centre de Tioughza et douars avoisinants:

Lot Conduites
Marché n° 47DR1/2010– Montant : 20 000 000,00 DH TT C – Entreprise : Gpt ABOULHAOUA/ENIRAP
Le marché est en cours d'approbation, le démarrage des travaux est prévu en 04/2010.

Lot Génie Civil
Estimation : 4 600 000,00 DH
L'Appel d'Offres est en cours d'évaluation. Ce lot a déjà été déclaré infructueux.

1.3.5.5 Projet : AEP des douars relevant de la région de Belfaa :

Lot Conduites

Estimation : 12 000 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en février 2010.

Lot Génie Civil

Estimation : 2 280 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en 04/ 2010.

Lot Equipement

Estimation : 960 000,00 DH TTC

Le lancement du lot Equipement se fera juste après l'attribution des lots Conduites et Génie Civil.

Lot Electrification

Estimation : 360 000,00 DH TTC

Sera lancé après réception de l'étude fournie par l'ONE.

1.3.5.6 Projet : AEP des douars relevant de la région d'Ouarzminen :

Lot Conduites

Estimation : 11 640 000,00 DH TTC

Les offres sont en cours d'évaluation.

Lot Génie Civil

Estimation : 1 440 000,00 DH TTC

Les offres sont en cours d'évaluation.

Lot Equipement

Estimation : 420 000,00 DH TTC

Le lancement du lot Equipement se fera juste après l'attribution des lots Conduites et Génie Civil pour éviter de trop faire attendre l'entreprise de l'Equipement en attendant l'achèvement des travaux de Génie Civil.

1.3.5.7 Projet : AEP du centre d'El Maader El Kébir :

Lot Conduites

Marché n° – Montant : 2 736 242,10 DH TTC – Entreprise : ABOULHAOUA

Le marché est en cours d'approbation.

Lot Génie Civil

Marché n° – Montant : 3 588 168,00 DH TTC – Entreprise : BOUFARESS

Le marché est en cours d'approbation.

1.4 RESULTAT INTERMEDIAIRE 2 : « 25.500 HABITANTS SONT ALIMENTES EN EAU POTABLE A PARTIR DE SYSTEMES D'AEP AUTONOMES ».

1.4.1 Sélection et approbation des projets d'AEP sur des points d'eau aménagés

La sélection des projets à réaliser sur des points d'eau aménagés s'est heurtée à des problèmes de disponibilité de la ressource souterraine, de droits d'eau et de conflits divers entre les futurs usagers. Au final, quatre projets seront réalisés dans le cadre du don belge avec un « projet fusible » dont la réalisation est conditionnée au reliquat disponible. Le montant est estimé à 70 MDhs TTC (quote-part belge = 4,09 M EUROS). La population touchée par ces projets est estimée à 15 700 habitants, soit 37 % inférieur à l'objectif fixé par le programme. Cette différence importante souligne le choix et les orientations de l'ONEP en concertation avec la CTB pour s'orienter vers des localités très enclavées et très dispersées, synonymes aussi de poches de pauvreté.

Trois demandes de financement ont déjà été approuvées par la CTB, une demande est en préparation, elle sera envoyée pour approbation à la CTB et acceptée dans la limite du budget disponible.

1. Demande de financement approuvée par la CTB le **25/02/09** pour l'AEP d'une population de 1 173 habitants de **Ida Ougnidif** – Province de Province Chtouka Ait Baha.
 - a. **Avenant** pour la réalisation des BI du centre approuvé le **26/05/09**
 2. Demande de financement approuvée par la CTB le **09/03/09** pour l'AEP d'une population de 2 700 habitants de **Tighmi** – Province de Chtouka Ait Baha.
 - a. **Avenant** pour la réalisation des BI du centre approuvé le **26/05/09**
 3. Demande de financement approuvée par la CTB le **26/05/09** pour l'AEP d'une population de 5 200 habitants de **35 douars dans la commune d'Imouizzer** – Préfecture d'Agadir Ida Outanane.

Important : une réclamation d'un groupe de personnes de la région a été adressée le 09/04/09 à la CTB, ONEP, Wilaya d'Agadir, qui entendent protester contre l'utilisation la source.

Après huit mois de négociations, d'animation, la Wilaya s'est engagé à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne marche de ce projet
- La demande de financement pour l'AEP d'une population de 6 600 habitants de **Tizoughane** – **Préfecture d'Inezganne** est prête et sera transmise à la CTB en début d'année 2010.
 - N.B. : La demande de financement pour l'AEP d'une population de 10 066 habitants de **Kmiss Dades** - Province de Ouarzazate, a été annulée, suite à la décision du conseil communal qui refuse que le projet soit réalisé avec l'ONEP.

1.4.2 Coûts estimés des projets points d'eau aménagés

Projets	Région	Coût MAD TTC	Coût MAD HT	Quote part estimée don belge EUR
Ida Ougnidif + 6 douars (centre inclus)	Chtouka	6,30	5,25	0,37
Tighmi (centre inclus) et douars	Tiznit	10,24	8,53	0,60
35 douars Imouizzer	Ida Outanane	22,20	18,50	1,30
Tizoughane	Inezganne	31,27	26,06	1,83
		70,01	58,34	4,09

Le résultat R2 est atteint en termes de programmation, il est le fruit d'un effort de tous et d'un travail d'équipe entre la DR1 et l'ATi de la CTB.

1.4.3 Procédure d'avis de non objection

Conformément aux termes du manuel de procédures, les dossiers de consultation des entreprises (DCE) ainsi que les rapports de jugement du premier projet sur un point d'eau aménagé, AEP de **Ida Ougnidif**, doivent recevoir l'Avis de Non Objection (ANO) de la CTB avant exécution des travaux.

La procédure a démarré le 25/02/09 avec l'accord de la CTB sur le financement du projet, elle est achevée depuis le 12/06/09 et aura duré 3,5 mois.

La durée de cette procédure d'ANO du résultat R2 est à comparer aux 16 mois de la procédure du résultat R1. On note une nette amélioration consécutive aux engagements des deux partenaires lors du 2^{ème} Comité de Pilotage du 23 mars 2009.

1.4.4 Passation et attribution des marchés

Les efforts demandés lors du 2^{ème} comité de pilotage et les engagements pris par la DR1 et l'ATi ont porté leurs fruits puisque pas moins de treize appels d'offres pour un montant estimé à 21 M Dhs TTC ont été lancés (ou relancés) au cours de l'année 2009.

Malheureusement sur les treize appels d'offres publiés, sept ont été déclarés infructueux. Les raisons invoquées sont « offres onéreuses », « pas d'offre », « non-conformité de l'offre ».

1.4.5 Etat d'avancement par lot et par marché

1.4.5.1 Projet : AEP d'Idaougnidif et douars avoisinants

Lot Conduites

Marché n°1079 DR1/09 – Montant du marché : 3 984 1 74,00 DH TTC – Entreprise : MONOMEDIA

L'ordre de service pour commencement des études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 08/02/2010.

Le dossier d'exécution est en cours de préparation par l'entreprise.

Le démarrage des travaux est prévu en mars 2010.

Lot Génie Civil

Marché n°1111 DR1/09 – Montant du marché : 1 766 9 10,00 DH TTC – Entreprise : TADOUALT

L'ordre de service pour commencement des études d'exécution a été notifié à l'entreprise pour le 08/01/2010.

Le dossier d'exécution est en cours de préparation par l'entreprise.

Le démarrage des travaux est prévu en février 2010.

Lot Equipement

Marché n°1195 DR1/09 – Montant du marché : 345 360,00 DH TTC – Entreprise : ATEAG

Le marché est en cours d'approbation. le démarrage des travaux est prévu après achèvement du Génie Civil.

Lot Electrification

Estimation : 400 000,00 DH TTC

L'étude ONE est non encore fournie

1.4.5.2 Projet : AEP du centre de Tighmi et douars avoisinants

Lot Conduites

Marché n°945 DR1/09 – Montant du marché : 4 000 00 0,00 DH TTC – Etse : ABOULHAOUA

L'ordre de service pour commencement des travaux a été notifié à l'entreprise pou le 07/12/2009.

L'entreprise a approvisionné le chantier et les travaux ont démarré fin décembre 2009.

Lot Génie Civil

Estimation : 4 440 000,00 DH TTC

L'Appel d'Offres est en cours d'évaluation. Ce lot a été déjà lancé et déclaré infructueux.

Lot Equipement

Estimation : 900 000,00 DH TTC

L'Appel d'Offres est en cours de jugement

Lot Electrification

Estimation : 900 000,00 DH TTC

Appel d'Offres en cours de jugement

1.4.5.3 Projet : AEP du centre de Tizouhrane et douars avoisinants

Lot Conduites

Estimation : 21 000 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en mars 2010.

Lot Génie Civil

Estimation : 7 500 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en mars 2010.

Lot Equipement

Estimation : 2 000 000,00 DH TTC

Le lancement du lot Equipement se fera juste après l'attribution des lots Conduites et Génie Civil.

Lot Electrification

Estimation : 770 000,00 DH TTC

L'étude est non encore fournie par l'ONE.

1.4.5.4 Projet : AEP de 35 douars relevant de la région d'Immouzzer

Lot Conduites

Estimation : 17 000 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en avril 2010.

Lot Génie Civil

Estimation : 1 500 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot est prévu en avril 2010.

Lot Equipement

Estimation : 2 500 000,00 DH TTC

Le lancement du lot Equipement se fera juste après l'attribution des lots Conduites et Génie Civil.

Lot Electrification

Estimation : 1 200 000,00 DH TTC

Le lancement de ce lot se fera une fois l'étude ONE disponible.

1.5 RESULTAT INTERMEDIAIRE 3 : « LES CAPACITES DES SERVICES DECENTRALISES DE L'ONEP SONT RENFORCES DANS LA REGION DE SOUSS MASSA POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES D'AEP EN MILIEU RURAL».

Mise à disposition des bureaux par l'ONEP

Conformément à l'article 2.7 du DTF, la DR1 s'engage à mettre à la disposition du programme les bureaux dédiés à la cellule d'appui et à l'ATI de la CTB. Ne disposant pas dans son bâtiment d'un local susceptible d'accueillir entre 6 et 10 personnes, la DR1 a construit des bureaux préfabriqués. Les bureaux ont été mis à la disposition du programme belge le 1 décembre 2008 (deux bâtiments préfabriqués) mais sont réellement opérationnels depuis le mois de février 2009.

Visite de l'Ambassadeur de Belgique

L'équipe du Bureau a reçu la visite de son Excellence l'Ambassadeur de Belgique le 20/03/09, une visite de courtoisie en marge d'une tournée des projets financés par le Royaume de Belgique. A cette occasion, Monsieur l'Ambassadeur a souligné à toute l'équipe d'animation l'importance que portait la Belgique à la promotion de la femme marocaine dans la société civile.

Visite Princière

Lors de la visite du Prince Philippe de Belgique à la Province de Tiznit, le 26 novembre 2009, l'ONEP-DR1 a présenté le programme actuel d'alimentation en eau potable rurale dans la région (montant global : 257 million de DH) ainsi que les projets d'assainissement liquide de Zagora et Tinghir (montant global : 349 millions de DH). A cette occasion, toute l'équipe de la cellule du programme s'est mobilisée autour de cette visite.

1.5.1 Résultat intermédiaire 3.1 : « Renforcement de la cellule de mobilisation sociale »

La cellule de mobilisation sociale, rebaptisée « bureau d'appui aux gestionnaires locaux – BAGL » a enregistré de bons résultats en 2009 concernant la mise en place de la collecte des contributions financières. Ses interventions efficaces dans la gestion de conflits et sa visibilité au sein de la DR1 en font un intermédiaire incontournable dans les relations ONEP / collectivités / bénéficiaires.

1.5.1.1 Affectation du personnel au Bureau d'appui aux gestionnaires locaux (BAGL)

Le Bureau d'appui aux gestionnaires locaux, BAGL, a été officiellement inscrit dans l'organigramme de l'ONEP le 11/11/08 et rattachée à la Division Développement de la DR1. En 2009, il a été renforcé par équipe recruté par la CTB et mis à la disposition de la DR1 comme le prévoit le DTF.

- Janvier 09, recrutement d'un sociologue pour toute la durée du programme
- Mars 09 recrutement de deux animatrices et d'un animateur pour toute la durée du programme

1.5.1.2 Affectation de véhicules

Pour mener ses activités a bien, le Bureau qui avait bénéficié en 2008 d'un véhicule 4x4 acheté par la CTB a été doté le 13/04/09 d'un deuxième véhicule 4x4 fourni par l'ONEP.

1.5.1.3 Mise en place d'une « baseline »

Les indicateurs objectivement vérifiables inscrits au DTF ont été jugés peu pertinents pour mesurer l'impact du Bureau d'AGL auprès des bénéficiaires. Deux outils de suivi et évaluation ont été réalisés :

- Une grille d'évaluation du Bureau (baseline). Elle permettra de suivre dans le temps, l'évolution du Bureau sur la base de critères prédéfinis.
- Une matrice par projet d'eau potable, qui met en vis-à-vis l'enchaînement des étapes d'animation avec la collecte des contributions.

La grille d'évaluation élaborée au niveau de la DR1 sera partagée avec les services centraux afin que l'ONEP puisse s'appropriier cet outil qui restera un outil interne au programme La *baseline* sera complétée avec des commentaires expliquant chaque indicateur mesuré et sa notation.

1.5.1.4 Activités d'animation rurale réalisées durant la période sous revue

L'arrivée de l'équipe CTB au sein des services de l'ONEP en mars 2009, a nécessité un temps de rodage et de préparation qu'elle ne commence à dérouler ses activités sur le terrain.

Pour renforcer ses compétences, un stage au sein d'un projet ONEP a eu lieu du 22 au 25 avril 2009 dans la région d'El Jadida et Safi dans le but de s'approprier la méthodologie de l'ONEP et matière d'animation rurale.

Sur la base du guide méthodologique de l'ONEP, l'équipe a organisé un atelier à la DR1 le 17 avril 2009 pour exposer, discuter et valider la méthodologie d'animation sociale et le plan d'action pour le démarrage des activités du Bureau. La méthodologie se compose de trois grandes phases :

1. Phase d'information des autorités locales et de planification avec les communes : cette phase a pour objectif Informer les autorités provinciales et les élus sur les projets retenus par l'ONEP ; S'assurer de l'adhésion des partenaires.
2. Phase de planification et engagement de la commune, elle a pour but, d'obtenir l'engagement de la commune quant à sa participation financière
3. Phase d'information, de diagnostic et de démarche participative avec la population : cette phase a pour but de diagnostiquer la situation, de confirmer la capacité financière, de désigner un comité villageois en liaison avec l'ONEP

Rappel : Le Bureau d'AGL doit être perçu comme un « guichet unique d'appui aux gestionnaires locaux » dédié à tous les projets de la DR1 avec une priorité aux projets belges mais pas exclusivement. En 2009, ces activités ont concerné des projets financés par l'ONEP, par la Belgique ainsi que des projets du programme de coopération espagnol.

De mars à décembre 2009, les équipes du BAGL ont réalisé **120 sorties** sur le terrain totalisant **600 h/jour** de travail. Les interventions ont concernées :

Provinces	Nb de communes	Nb de douars concernés	Les représentants des douars présents aux réunions
Tiznit			
Chtouka Aït Baha			
Agadir Ida	14	548	2910
Outanane			(dont 810 femmes)
Ouarzazate			

En 2009, **6 conventions** de financement (don belge uniquement) ont été signées, elles concernent **222 douars**, **3 conventions** sont en cours d'approbation au Ministère de l'Intérieur pour **95 douars** supplémentaires. Il restera **2 conventions** à préparer en 2010 pour l'AEP **d'1 centre rural** géré par l'ONEP et 1 projet d'AEP de **63 douars**.

Pour chaque projet d'AEP, l'équipe du BAGL rédige des rapports d'animation, **9 rapports** provisoires sont disponibles.

La mise en application du guide méthodologique de l'ONEP est difficile et demande des moyens humains sur le terrain. Les conditions de la collecte des contributions financières ne sont quasi jamais respectées. La mise en place des BAGL au niveau des Directions Régionales a pour ambition de remédier à ces problèmes.

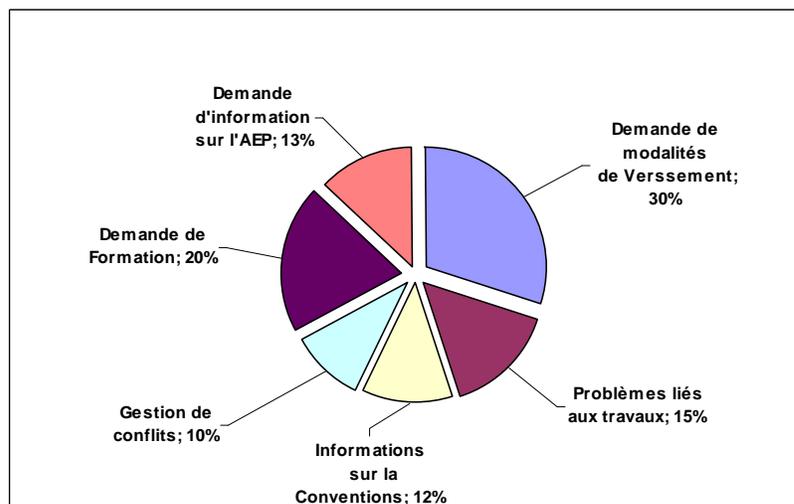
Premier résultat / Tendance : le projet financé par l'ONEP de 115 douars dans la province d'Agadir Ida Outanane, dont les travaux ont démarré en décembre 2007, n'avait en décembre 2008 encaissé aucune contribution financière. Suite à l'intervention du BAGL, la collecte auprès des populations avait atteint 35% en juin 2009 pour atteindre 70% en décembre 2009. La participation des communes est de 100% en décembre 2009.

Les résultats sur l'évolution de la collecte en 2009 sont les suivants (liste limitée aux projets en cours d'animation) :

Projets		Contributions % Décembre 2008	Contributions % Décembre 2009	Augmentation
Programme MOR0703411	Ait Baha+Sidi Boushab	CR Asso.	0 10	- + 10 %
	Ouarzmine	CR Asso.	0 56	- + 56 %
	Ait Milk	CR Asso.	0 3	+ 70 % + 3 %
	Tighmi	CR Asso.	0 5	- + 5 %
	Tioughza	CR Asso.	0 20	- + 20 %
	137 Douars d'Ait Baha : 1ère tranche	CR Asso.	96 0	- + 20 %
	115 Douars Agadir Ida Outanane	CR Asso.	45 0	+ 10 % + 70 %

Un des objectifs du Bureau d'AGL est d'améliorer les relations entre l'ONEP et ses partenaires, ainsi sa visibilité au sein de la DR1 est un point qu'il ne faut pas négliger. Depuis son installation en mars 2009, sa popularité ne cesse d'augmenter, et le bureau s'installe petit à petit dans le paysage de l'AEP rurale. Les bailleurs de fonds comme la KFW, la JICA, la Coopération Espagnole, s'intéressent à ses activités, son organisation, son mode de financement et ses résultats.

Un registre de réclamations, de requêtes et de demande d'informations existe au bureau d'AGL. Toutes ces demandes sont prises en considération et transmises aux services compétents de l'ONEP.



Un début de réponse a été apporté aux associations qui réclament plus de formation (20% des visites au BAGL concernent ce thème) avec la participation de 27 associations de la province de Chtouka Aït Baha une session de formation organisée par DEP/division Gestion dans le centre de l'ONEP à Imouzzer- Fès. Au total 56 personnes ont suivi les formations du 21 au 24 décembre 2009. D'autres sessions seront en 2010 et 2011.

1.5.2 Résultat intermédiaire 3.2 : « Renforcement des capacités de DR1 »

1.5.2.1 Recrutement d'un Technicien Supérieur Hydrogéologue

Pour faire face aux difficultés que pose le dégagement de la ressource en eau, la DR1 a proposée que le poste de technicien prévu au DTF, soit réservé à un profil d'hydrogéologue. L'hydrogéologue recruté par la

CTB a un niveau Doctorat ; il est recruté depuis le 1er juin 2009 pour une période de deux années et mis à la disposition de la Division Développement de la DR1.

- Démarrage de l'hydrogéologue par un stage de formation d'un mois au niveau de la Direction de la Planification et la Stratégie, Division Dégagement des Ressources en Eau à Rabat
- Deux journées lui ont été consacré par l'équipe de la CTB à Rabat pour un briefing sur les activités menées par la CTB au niveau de la zone d'action de la DR1.
- Sa principale tâche est de développer l'activité « Ressource en eau » au niveau de la DR1, avec la contrainte d'une forte activité associée à une région très vaste ce qui implique beaucoup de déplacements.
- Il aura également comme attribution, la mise en place d'une procédure de suivi des travaux de dégagement des ressources en eau et la formation d'un Technicien/Direction Provinciale dans ce métier.

b

Au cours du 2^{ème} semestre 2009, l'hydrogéologue a effectué 89 journées de terrain et suivi la réalisation de sondages de reconnaissance, de forages d'exploitation et d'essais de pompage. Il a également effectué des études hydrogéologiques pour le dégagement de nouvelles ressources, ainsi que des études géophysiques.

1.5.2.2 Programme des volontaires belges

Dans le cadre du programme des volontaires belges, la CTB a proposé à la DR1 de renforcer le service études par un ingénieur génie civil ; le programme offre un contrat d'une année renouvelable une fois. L'ingénieur proposé par la CTB Bruxelles qui devait intégrer le service études de la DR1 en juillet s'est finalement désisté. La procédure a été relancée pour une affectation en décembre 2009, mais le candidat s'est désisté une seconde fois. Une nouvelle demande a été adressé à la CTB Bruxelles pour une affectation en été 2010.

1.5.2.3 Réaménagement organisationnel des structures de la Direction Régionale

Depuis la création du pôle Finances l'organigramme de la région ne s'harmonisait plus avec l'organisation centrale. Afin de pouvoir assurer une synergie entre le central et le régional, l'ONEP a procédé aux réaménagements organisationnels suivants :

- Création de la Division Finances
 - o séparation des activités commerciales de celles de la distribution qui étaient regroupées au sein du même service
 - o rattachement du service comptabilité et finances à la Division Finances au lieu de la Division Support.

1.5.2.4 Déploiement du GPR

Le système GPR est un nouvel outil permettant la gestion du référentiel des prix utilisés par l'ONEP dans le cadre de ses marchés. Il permet également d'établir les bordereaux des prix des dossiers d'appel d'offres à lancer selon le dit référentiel.

Ce système de définition et de codification des prix est basé sur :

- un modèle de classification et de codification des prix, permettant d'attribuer à chaque prix une définition et un code uniques ; Ainsi les définitions des prix sont uniformes, claires, précises et sans équivoque quant à leur interprétation ;
- une base de données des prix historique, exhaustive et facile à exploiter ;
- le principe de normalisation des marchés par nature d'activité, facilitant ainsi le traitement comptable et statistique des marchés.

Ce système est évolutif, et permet de mettre à jour d'une part le référentiel par l'ajout de nouveaux prix et types d'ouvrages ou la modification des éléments du référentiel, et d'autre part la base de données historique des prix.

OBS. : Le premier appel d'offres publié sous ce nouveau modèle dit « GPR » concerne le projet d'AEP d'Ida Ougnidif, financé dans le cadre du don Belge. La CTB a donné son avis de non objection (ANO) sur un DCE établi dans ce nouveau cadre qui vise à l'amélioration du suivi des marchés.

1.5.3 Résultat intermédiaire 3.3 : « Mise en place d'un fonds d'appui »

A la suite de l'atelier du 17 juin 2008, plusieurs axes ont été retenus en vue de renforcer les capacités de la DR1 sur les aspects techniques et administratifs.

1.5.3.1 Formation

Sur ce thème, rien ou presque n'a été fait depuis le démarrage du programme. L'ATi de la CTB a attiré l'attention de la DR1 pour identifier des thèmes de formation et les effectifs concernés par ces formations. Les premières formations sont programmées pour le 1^{er} trimestre de 2010 et concerneront l'informatique (Office, MsProject, Access, Covadis, Autocad, Epanet).

1.5.3.2 Séminaires 2009

- Séminaire international sur le dessalement d'eau de mer à Tanger : deux ingénieurs de la DR1 et le directeur provincial de Tan-Tan ont participé au séminaire du 8 au 10 mai
- Séminaire « IDA World Congress 2009 » à Dubai : deux ingénieurs de la DR1 ont rejoint une délégation de l'ONEP à Dubai du 7 au 12 novembre 2009.
- BATIMAT : deux agents de la DP de Taroudant et la DR1 du 2 au 7 novembre
- POLLUTEC : deux agents de la DP de Chtouka et DP de Guelmim du 1 au 4 décembre

1.5.3.3 Refonte du système de gestion des archivages – DR1 et DP Tiznit

La Division des Affaires Juridiques (DAJ) a présenté à l'occasion du 2^{ème} Comité de Pilotage du 23 mars 2009, l'étude en cours à l'ONEP concernant la refonte du système d'archivage.

Faisant référence d'une part à la loi de 2006 sur l'archivage et d'autre part à la requête de la DR1 sollicitant le soutien de la CTB, la DAJ a établi des termes de références (TdR) pour une étude relative à l'archivage à la DR1 avec un centre pilote à Tiznit. Les TdR ont été envoyées à la CTB le 28/07/09.

Après révision des TdR, la CTB a procédé le 30/10/09 à une consultation d'Ingénieur Conseil (IC) recommandés par l'ONEP. La date limite de dépôts des offres fixée au 27/11/09 a été reportée au 11/12/09 puis au 4/01/2010 afin de permettre aux IC intéressés d'effectuer la visite des lieux.

1.5.3.4 Amélioration de la gestion de la clientèle

L'opération pilote d'aménagement du centre d'encaissement de la DP Tiznit a été réalisée au cours de l'année 2009. L'intégralité de cette opération a été menée en étroite collaboration avec l'ATi/DR1/DP/DMC/DCM.

Le coût total financé dans le cadre du programme est de **195.000 MAD HT (17.000 €)**. Il s'agit principalement de :

- Mise en place d'un dispositif de gestion de file d'attente
- Climatisation des locaux
- Mise à jour informatique
- Signalétique et équipement d'accueil

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès 723 clients du 20 juillet au 20 août. Il ressort de cette enquête que la clientèle dans sa grande majorité a bien accueilli les changements. **Les usagers n'ont pas plébiscité le décor et la climatisation car leurs préoccupations se portent plutôt vers le temps d'attente au guichet (90 % de satisfait)**

1.5.3.5 Signalétique

Des enseignes ont été installées à la DR1, dans le hall du bâtiment principal pour indiquer les services de la DR1, également au niveau des locaux du Bureau d'AGL construit dans la cours de la DR1.

1.5.3.6 Equipement

Un traceur format A1 a été acheté, il permettra d'éditer à la demande les plans et profils topographiques des travaux à réaliser sans avoir recours à des services externes.

1.5.4 Résultat intermédiaire 3.4 - NOUVEAU RESULTAT : « Étude d'optimisation de l'appui aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural »

La décision de la 13ème réunion du Comité de Partenaires tenue à Rabat le 12 février 2008, relative à la réaffectation au secteur de l'eau de la globalité de la contribution belge (moins le coût de la formulation), soit 320.615,59 EUR, prévue initialement pour le projet de «Restauration de la Kasbah de Taourirt ».

Le pilotage général et la supervision du projet et notamment de l'étude (activité 1) seront assurés par un comité élargi de suivi à constituer qui rassemblerait en l'occurrence le Ministère de l'Intérieur (DGCL, INDH), Le ministère de la Santé, le SEE (DRPE), l'ONEP et la partie Belge.

- Activité 1 : Réaliser une étude d'élaboration d'un système d'appui (plan et structure) aux gestionnaires locaux des systèmes d'AEP en milieu rural. (Estimation 1 800 000 MAD)
- Activité 2 : Amorcer la mise en place de la structure d'appui et réaliser certaines actions d'appui notamment au niveau de la région de Sous-Massa-Draa. L'orientation et le scénario détaillé de cette mise en place tiendront compte du déroulement et des résultats de l'étude objet de l'activité 1. (Estimation 1 800 000 MAD).

1.6 PROBLEMES ET QUESTIONS MAJEURS INFLUENÇANT L'EXECUTION DE LA PRESTATION.

Le DT prévoit une évaluation à mi-parcours du programme, soit aux environs de mars 2010. Cette évaluation, constituera pour les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme, un moment clé de réflexion et de critiques pendant lequel des changements d'orientation peuvent être décidés en commun et appliqués.

1.6.1 Résultats R1 et R2

La tenue de la commission mixte les 23 et 24 novembre 2009, requiert 30% du décaissement du PIC³ 2006-2009. A lui seul, l'ONEP totalise 70% du budget de ce programme, le progrès à rattraper se situe dans la mise en œuvre des projets en partenariat avec l'Office.

Deux réunions ont eu lieu le 8 juin et le 15 octobre 2009 au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat. Etaient présent 5 représentant(e)s du MEF (Direction du Trésor et le Contrôleur de l'Etat chargé de l'ONEP), 3 représentant(e)s de l'ONEP (DFI, DEA, DEP), le Conseiller à la coopération et son adjoint de l'Ambassade, le Représentant Résident et le Chargé de programmes de la CTB.

Les représentants de l'Office ont mis en exergue les arguments suivants :

- Nouvelle approche programme avec des modalités de financements différentes
- Les préalables qui allongent le démarrage du programme (Installation de l'ATi, convention d'exécution...)
- Les Avis de Non Objection de la CTB sur les premiers projets du R1 et du R2 comme condition préalable aux lancements des appels d'offres.
- La mise en place de la cellule institutionnelle a nécessité la construction de nouveaux locaux (Obligation de rattacher la cellule à la DR1)
- Le démarrage du Bureau d'Appui Aux Gestionnaires Locaux a nécessité une codification dans l'organigramme de l'ONEP

Pour assurer le pilotage et le suivi du programme, divers mécanismes sont prévus dans le DTF :

- un coordinateur national dont le rôle n'est pas suffisamment bien défini dans le DTF
- un Comité de Pilotage annuel
- un Comité de Coordination et de Suivi Technique

Les réunions du Comité de Pilotage ont eu lieu chaque fois que nécessaire mais la DAM, qui est membres du comité n'a jamais participé, bien sa présence ait été demandée au 3^{ème} Comité de Pilotage (voir compte rendu).

³ Programme indicatif de coopération

Le Comité de Coordination et de Suivi Technique doit se réunir plus souvent et en principe à Agadir et non à Rabat comme cela a été le cas le 09/10/09.

1.6.2 Résultats R1 et R2

La mise en œuvre des résultats R1 et R2, construction d'infrastructures, est réalisée en exécution nationale sous forme d'aide financière directe à l'ONEP.

Cette nouvelle procédure, à la fois pour l'ONEP et pour la CTB, avait l'ambition d'offrir de la souplesse et de favoriser le rythme des travaux. En réalité elle s'est heurtée à ses propres procédures, celles définies dans la convention d'exécution signée entre l'ONEP et la CTB.

- la banque de projets disponibles à la DR1 ne répondait pas aux critères indiqués au DTF. La liste des projets éligibles a donc eu du mal à voir le jour
- L'avis de non objection (ANO) tel que prévu au DTF, le besoin ou non d'un mandat de la CTB Bruxelles pour pouvoir donner cet ANO sur les premiers DCE, sont autant d'étapes qui ont allongé les délais de mise en œuvre sans pour autant apporter de garanties sur la bonne exécution du programme.

En sus de ces procédures, la disponibilité de la ressource souterraine, les droits d'usage de l'eau sont aussi des contraintes qui ont compté pour la mise en œuvre de la composante R2 (points d'eau aménagés) du programme.

L'annulation à répétition des appels d'offres, faute de concurrence ou pour des questions de prix anormalement élevés, constitue une entrave à la mise en œuvre du programme avec plus de 50% d'annulation des appels d'offres prononcée en 2009. Les conséquences de ces annulations ne sont pas encore terminées car la nouvelle règle de l'ONEP pour 2010 est de lancer tous les nouveaux appels d'offres dans le nouveau système appelé GPR. Cette nouvelle étape, va donc contraindre la DR1 à reprendre tous les DCE concernés, à les saisir dans le format GPR avant de les relancer.

Les premiers travaux ont démarrés en juillet sur le projet d'AEP de Aït Milk. Tous les efforts ont été faits pour décaisser avant la fin de l'année 2009, mais compte tenu des conditions d'alimentation du compte du projet, aucune avance de la CTB ne pourra être faite en 2009 (voir la programmation financière ci-dessous).

1.6.3 Résultats R3

Les activités du résultat R3 se mettent en place sans difficultés majeures. On peut juste signaler la faiblesse du DTF concernant les indicateurs de mesure. Les actions menées dans le cadre du renforcement de capacité de la DR1 méritent une évaluation et un suivi plus minutieux.

Pour la composante R3-1, une baseline a été élaborée et soumise à l'approbation du comité de pilotage. Bien qu'utile au suivi des activités de ce sous résultat, cette baseline reste un outil d'évaluation interne au programme.

1.6.3.1 Equipes de Mobilisation Sociale (EMS)

Pour l'essentiel, les équipes de mobilisation sociale sont constituées de personnes recrutées et sous contrat avec la CTB. Le personnel est mis à la disposition de l'ONEP pour toute la durée du programme avec les contraintes suivantes :

- Des différences de traitement entre le personnel de ces équipes mixtes (ONEP/CTB). Des différences salariales, différentes sur la politique des frais de déplacement, des jours fériés différents, etc...
- Les incertitudes sur la pérennité du BAGL au delà du programme belge (fin des contrats du personnel de la CTB...pas de mécanisme de reprise prévu au DTF).
- Avec une équipe hybride, du personnel majoritairement de la CTB, il y a un manque d'appropriation par les bénéficiaires d'une vision exclusivement ONEP.

1.6.3.2 Faiblesse des moyens d'accompagnement

S'agissant d'un programme de renforcement des capacités de l'ONEP, les actions décrites dans le DTF se limitent aux personnels de la DR1 et des DP. Le sous résultats R3-1 qui concerne le BAGL, n'est pas doté de moyens pour mener des actions d'accompagnement, par exemple l'organisation de formation pour les associations qui manquent d'aide.

1.7 PREVISIONS BUDGETAIRES

La programmation financière présentée ci-dessous est susceptible d'évoluer de façon significative suite à l'annulation de nombreux appels d'offres en fin d'année. Un report de décaissement de 2010 sur 2011 voir 2012 est à envisager bien qu'il soit encore trop tôt pour le confirmer.

La seconde tranche financière sera demandée par l'ONEP au 1^{er} trimestre de 2010, sachant qu'il faut justifier au moins 80% de dépenses de la première avance.

On peut estimer le rythme des dépenses pour la réalisation des infrastructures comme suit :

Programmation financière en Euro x 1.000.000														
2008	2009	2010				2011				2012				
0	0.22	6.74				8.04				0				
					0.22	0.48	1	2.04	3.22	3.334	2.44	1.52	0.75	0

N.B. : La programmation est basée sur une moyenne de décaissement des décomptes

2 PARTIE 2 : ANNEXES.

- ANNEXE 1 : Planning d'activités de la période sous revue
- ANNEXE 2 : Planning d'activités de la période + 1
- ANNEXE 3 : Etat des recettes et dépenses de la période sous revue
- ANNEXE 4 : Sans objet

ANNEXE 1 : Planning d'activités de la période sous revue

	Janvier 2009	Février 2009	Mars 2009	Avril 2009	Mai 2009	Juin 2009	Juillet 2009	Août 2009	Sept 2009	Oct 2009	Nov 2009	Déc 2009
RI 1. 45.000 hab alimentés par des projets structurants												
APS et APD												
Animation sociale et mobilisation de la participation locale												
Exécution des travaux												
Suivi des travaux												
RI 2. 25.500 hab alimentés par des PEA												
APS et APD												
Animation sociale et mobilisation de la participation locale												
Exécution des travaux												
Suivi des travaux												
RI 3. Les capacités des services de l'ONEP – DR1 sont renforcées												
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale de la DR1												
Renforcement des capacités de DR1 (optimisation solutions techniques, modes de gestion, coût de l'eau)												
Mise en place d'un fonds d'appui												

ANNEXE 2 : Planning d'activités de la période +1.

	Janvier 2010	Février 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010	Juillet 2010	Août 2010	Sept 2010	Oct 2010	Nov 2010	Déc 2010
RI 1. 45.000 hab alimentés par des projets structurants												
APS et APD												
Animation sociale et mobilisation de la participation locale												
Exécution des travaux												
Suivi des travaux												
RI 2. 25.500 hab alimentés par des PEA												
APS et APD												
Animation sociale et mobilisation de la participation locale												
Exécution des travaux												
Suivi des travaux												
RI 3. Les capacités des services de l'ONEP – DR1 sont renforcées												
Renforcement de la cellule de mobilisation sociale de la DR1												
Renforcement des capacités de DR1 (optimisation solutions techniques, modes de gestion, coût de l'eau)												
Mise en place d'un fonds d'appui												

ANNEXE 3 : Etat des recettes et dépenses de la période sous revue

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0703411

Project Title : **ONEP: programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural**
 Budget Version : **C01** Year to month : 31/05/2009
 Currency : **EUR**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2009				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2008	Q1	Q2	Q3				
A	LES POPULATIONS RURALES	16.452.800,00	1.683.403,94	44.262,34	42.874,31	87.136,65	1.770.540,59	14.682.259,4	11%	
	01 45 000 habitants sont	9.960.000,00	1.500.000,00				1.500.000,00	8.460.000,00	15%	
	01 Exécution des travaux	COGEST	9.960.000,00	1.500.000,00			1.500.000,00	8.460.000,00	15%	
	02 25 000 habitants sont	5.040.000,00	0,00				0,00	5.040.000,00	0%	
	01 Exécution des travaux	COGEST	5.040.000,00	0,00			0,00	5.040.000,00	0%	
	03 Les capacités des services	1.452.800,00	183.403,94	44.262,34	42.874,31	87.136,65	270.540,59	1.182.259,41	19%	
	01 Renforcement de la cellule	REGIE	435.800,00	38.651,54	6.132,65	2.139,89	8.272,54	46.924,08	388.875,92	11%
	02 Renforcement des	REGIE	725.000,00	139.679,33	38.129,69	34.181,35	72.311,03	211.990,36	513.009,64	29%
	03 Mise en place d'un fond	REGIE	292.000,00	5.073,07	6.553,08		6.553,08	11.626,15	280.373,85	4%
X	RÉSERVE BUDGÉTAIRE	9.200,00	0,00				0,00	9.200,00	0%	
	01 Réserve budgétaire	9.200,00	0,00				0,00	9.200,00	0%	
	01 Réserve budgétaire régie	REGIE	9.200,00	0,00			0,00	9.200,00	0%	
Z	MOYENS GÉNÉRAUX	38.000,00	861,27				861,27	37.138,73	2%	
	01 Audit et suivis et	38.000,00	861,27				861,27	37.138,73	2%	
	01 Missions de suivi CTB	REGIE	8.000,00	861,27			861,27	7.138,73	11%	
	02 Evaluation mi parcours	REGIE	15.000,00	0,00			0,00	15.000,00	0%	
	03 Evaluation finale	REGIE	15.000,00	0,00			0,00	15.000,00	0%	
	04 Audit	COGEST	0,00	0,00			0,00	0,00	0%	
		REGIE	1.500.000,00	184.265,21	44.262,34	42.874,31	87.136,65	271.401,86	1.228.598,14	18,00
		COGEST	15.000.000,00	1.500.000,00				1.500.000,00	?	10,00
	TOTAL		16.500.000,00	1.684.265,21	44.262,34	42.874,31	87.136,65	1.771.401,86	?	11,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0703411 Printed on 16/07/2009

page: 1